

## VU D'ICI

# Elections: tous aux urnes!

**L'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel et les Conseils participatifs des facultés verront l'ensemble de leurs membres renouvelés lors des élections du 13 mai prochain**

«**N**'oubliez pas d'aller voter le 13 mai, vous êtes tous concernés», tel est le message délivré par le secrétaire général Stéphane Berthet.

En effet, si le principe de la participation dans la gouvernance est garanti par l'article 8 de la Loi sur l'Université («Les membres de la

communauté universitaire ont le droit et le devoir de contribuer à l'orientation et au fonctionnement de l'Université»), encore faut-il exercer son droit.

l'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel et les Conseils participatifs des facultés (sauf celui de SES, dont le périmètre et la

taille pourraient être prochainement redéfinis) sont appelés à renouveler leurs membres. Ces trois organes sont composés de représentants des quatre corps de la communauté universitaire (professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique).

Les listes de candidatures et, le cas échéant, les résultats des élections tacites seront disponibles dès le 29 avril sur le site Internet et par affichage dans les principaux bâtiments du campus. Les résultats des élections du 13 mai seront validés par le rectorat le 15 mai et publiés au plus tard le 21 mai.

A noter que la complexité des élections générales (62 scrutins simultanés potentiels et double appartenance de certains corps) ne permet pas d'utiliser le système de vote électronique du canton, comme en 2011. ■

| POUR EN SAVOIR PLUS |  
[www.unige.ch/elections](http://www.unige.ch/elections)

### ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

#### COMPOSITION

20 professeurs  
10 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche  
10 étudiants  
5 PAT

#### RÔLE

Autorité représentative de la communauté universitaire, l'Assemblée se prononce sur les grandes orientations de la politique universitaire et le fonctionnement de l'institution. En particulier, l'Assemblée

- adopte le Statut, texte fondamental de l'Université
- désigne le recteur
- donne son préavis sur le plan stratégique, la convention d'objectifs, ainsi que sur la création et la suppression des UPER
- adopte le rapport annuel de gestion
- se prononce, à titre consultatif, sur les objets dont elle est saisie
- peut formuler toute recommandation à l'intention du rectorat

### CONSEILS PARTICIPATIFS

#### COMPOSITION

Les membres sont au nombre de 36, 27, 18 ou 9, selon une clé de répartition entre les **différents corps**:

- 4 professeurs
- 2 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- 2 étudiants
- 1 PAT

#### RÔLE

- approuver les règlements et les programmes d'études
- adopter le règlement d'organisation
- proposer un candidat à la fonction de doyen
- examiner les questions relatives aux méthodes d'enseignement, au contrôle des études et à l'organisation des examens
- prendre connaissance du projet de budget annuel
- présenter des propositions ou des recommandations sur toute question d'intérêt général

### COMMISSION DU PERSONNEL

#### COMPOSITION

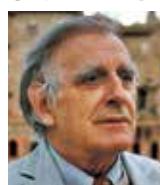
3 représentants du rectorat  
3 professeurs  
3 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (mandats renouvelables)  
3 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (mandats limités dans le temps)  
3 PAT

#### RÔLE

- diffuser l'information relative à la gestion des ressources humaines
- aviser le rectorat sur d'éventuelles difficultés relatives aux conditions de travail des membres du personnel
- développer le dialogue entre le rectorat, les cadres et les membres du personnel, en favorisant la communication et la concertation
- proposer des améliorations dans l'organisation et les relations de travail
- donner son avis, à titre consultatif, sur les objets relatifs aux conditions de travail des membres du personnel.

## DÉCÈS

### GABRIEL WIDMER



Professeur honoraire  
Faculté de théologie

Gabriel Widmer, né en 1923, a été l'une des plus grandes figures de la Faculté de théologie, au siècle dernier. Après avoir mené ses études à Lausanne, il fut pasteur durant une dizaine d'années, puis professeur à la Faculté de théologie de 1960 à 1988. Décédé en janvier, Gabriel Widmer laisse le souvenir d'un maître aussi exigeant dans ses enseignements

que chaleureux et plein d'humour dans ses contacts. Convoquant tour à tour Platon, Kant ou Blondel, donnant la parole aux Pères cappadociens, aux scolastiques, aux Réformateurs ou à Barth, il aura fait profession d'apprendre à penser. Outre ses ouvrages, Gabriel Widmer laisse une vaste production d'articles, comme autant de témoins du dialogue qu'il a mené entre théologie et philosophie, entre la pensée biblique et le monde contemporain. Une cérémonie d'hommage aura lieu le vendredi 3 mai, à 17h30 à l'auditoire Olivier-Reverdin, Uni-Bastions.

## NOMINATION

### OLAF BLANKE



Professeur ordinaire  
Médecine, Dpt  
des neurosciences  
cliniques

Olaf Blanke a fait ses études à Berlin et à Paris. Son doctorat en neurophysiologie est suivi d'une formation en neurologie à Genève, où il se spécialise en épileptologie et en neurologie du comportement. Ses travaux concernent principalement la représentation corporelle et la perception de soi,

étudiées selon des approches incluant la neuropsychologie, l'électrophysiologie et l'imagerie cérébrale. En 2004, il est nommé chargé de cours à l'UNIGE et professeur en neurosciences à l'EPFL, où il crée le Laboratoire de neurosciences cognitives, utilisant notamment la robotique et la réalité virtuelle. Plus récemment, il applique ses données dans un nouveau domaine de recherche, les neuroprothèses cognitives et la neuro-réhabilitation. Olaf Blanke est aujourd'hui un expert international en neurosciences cognitives.